



HAL
open science

Modalités d'énonciation et ponctuations (espagnol, français) : Quel(s) signe(s) pour l'ironie ?...

Myriam Ponge

► To cite this version:

Myriam Ponge. Modalités d'énonciation et ponctuations (espagnol, français) : Quel(s) signe(s) pour l'ironie?.... Travaux et Documents (université Paris 8), 2015, Faits de langue et de discours pour l'expression des modalités dans les langues romanes (M.H. Araújo Carreira, dir.), 60, pp.403-420. hal-04564987

HAL Id: hal-04564987

<https://hal.science/hal-04564987>

Submitted on 3 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Modalités d'énonciation et ponctuations (espagnol, français) : Quel(s) signe(s) pour l'ironie ?...

Myriam PONGE

Université Paris 8, LER

Dans le cadre d'un colloque consacré à *l'expression des modalités dans les langues romanes*, il nous a paru intéressant d'interroger les manifestations graphiques des modalités par l'intermédiaire d'une étude du système de ponctuation. Pour circonscrire davantage cette étude et la rapprocher des préoccupations de certains membres de notre équipe (autour de la modalité négative¹) nous avons choisi de traiter plus précisément de l'expression de la modalité ironique et de ses éventuelles manifestations (typo-)graphiques.

En interrogeant plus avant la spécificité de l'ironie, nous tâcherons d'examiner dans quelle mesure la ponctuation, par le biais de divers signes, peut rendre compte de cette modalité à l'écrit ; la proposition de l'univocité de son marquage par un « point d'ironie » dédié méritera d'être particulièrement analysée.

1. Modalités et ponctuations

1.1. Eléments de définition

La notion de *modalité* renvoie à des phénomènes linguistiques variés (comme peut en attester la diversité des sujets abordés dans ce colloque).

¹ Le lien qui peut s'établir entre ironie et modalité négative se trouve bien explicité par Bravo (1993 : 83) : « Parce que l'énoncé ironique engendre – comme aucun manuel de rhétorique ne manque de le souligner – deux niveaux de lecture contradictoires dont l'un apparaît comme négation inversive de l'autre, l'ironie relève d'une théorie de la modalité qui met directement en cause le double rapport logico-formel du plus et du moins, c'est-à-dire le mécanisme énonciatif de la négation ».

En introduction de son article, Meunier (1974 : 8) signalait ainsi un « terme [...] saturé d'interprétations qui ressortent, explicitement ou non, selon les linguistes qui l'utilisent, de la logique, de la sémantique, de la psychologie, de la syntaxe, de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation ». Parmi la diversité des angles d'approche possibles², nous nous orientons vers une définition minimale, issue de la théorie linguistique de l'énonciation (telle que la présente, par exemple Le Querler [1996 : 61], en associant avant tout la modalité à l'« expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé »). Il s'agira donc pour nous d'analyser ici les marques linguistiques issues du champ scriptural qui pourront révéler, à des degrés divers, l'*attitude* ironique d'un locuteur.

Dans la définition présentée par Maingueneau (2002 : 384), les modalités sont entendues comme « des facettes d'un processus général de modalisation, d'affectation de modalités à l'énoncé, par lequel l'énonciateur, dans sa parole même, exprime une attitude à l'égard du destinataire et du contenu de son énoncé » ; ce double aspect de la situation d'énonciation est également à considérer, tant il est vrai que certains signes de ponctuation renvoient aussi bien à l'un qu'à l'autre de ces niveaux. En reprenant la distinction opérée par Meunier, peuvent par exemple être plus précisément différenciées *modalités d'énonciation* et *modalités d'énoncé*³ : les unes, en lien avec l'attitude énonciative du locuteur à l'égard de l'interlocuteur (« actitud del emisor ante el oyente », selon Otaola Olano), traditionnellement déclinées en modalités *interrogative*, *assertive (déclarative)* et *injonctive (impérative)* ; les autres, se centrant davantage sur l'attitude que manifeste l'énonciateur vis-à-vis de l'énoncé (« actitud del hablante ante el enunciado », selon Otaola Olano) renvoyant, selon les classifications, à des modalités dites *logique*, *appréciative*, *évaluative (subjective)*, etc. Le cas de l'intonation, associé à la présentation de ce dernier type de modalité chez Riegel et al. (1994 : 580), conduit les auteurs à mentionner le rôle de la ponctuation : « de manière analogue, la ponctuation exprime, à l'écrit, diverses attitudes du scripteur », associant

² Pour une synthèse approfondie concernant les « modalités linguistiques » et leurs diverses approches, nous renvoyons à Araújo Carreira (1997 : 197-269).

³ Nous avons eu préalablement connaissance de cette distinction en espagnol, in Otaola Olano (1988) ; elle est reprise également dans la *Grammaire méthodique du français* de Riegel et al. (1994 : 580-583). La rapide synthèse proposée ici s'appuie sur ces différentes lectures, associées à la consultation du *Dictionnaire d'analyse du discours* de Charaudeau et Maingueneau (2002).

l'expression d'une « distance plus ou moins ironique » à l'usage des guillemets (étudié *infra*).

1.2. Types de ponctuation et modalités

La ponctuation, par divers sous-systèmes de signes⁴, contribue à modaliser le discours écrit, agissant diversement au niveau des modalités d'énonciation et/ou d'énoncé.

Si nous considérons par exemple la série de ces signes simples <.> <?> <!> <...>, s'inscrivant au sein du paradigme de l'expression modale, nous noterons que se mêlent ici modalités logiques d'*énonciation* et modalités expressives, d'*énoncé*. De manière schématique, nous pourrions établir le classement suivant des marques finales de ponctuation :

Modalité d'énonciation : déclarative (assertive) – neutre <.> / interrogative <?> [+ injonctive <!>]
Modalité d'énoncé (expressive) : exclamative, emphatique <!> / suspensive <...>

Les signes de ponctuation ne sont pas des marqueurs univoques de modalité. Le ponctuant exclamatif peut, par exemple, au-delà de l'expression de dimensions « subjectives »⁵ associées à la modalité d'énoncé, jouer un rôle discriminant, permettant d'identifier une modalité d'énonciation injonctive ; comparons par exemple les énoncés espagnols *Habla.* / *¡Habla!* où la ponctuation permettrait d'opposer modalités assertive vs exclamative, conduisant à interpréter la seconde forme comme une expression de la modalité injonctive (2^{ème} personne du singulier de l'impératif vs indicatif de 3^{ème} personne du singulier).

Il est à noter que ces signes peuvent fonctionner indépendamment de tout support littéral, tels des idéogrammes (<?> : doute, perplexité ; <!> : surprise, enthousiasme, voire « brusquerie »⁶; <...> : interruption, silence, non-dit...). Ces emplois idéogrammatiques sont plus aisément

⁴ D'après les classements présentés dans notre travail de thèse (2006), en lien avec les propositions antérieures de Catach (1996) et Anis (1988).

⁵ D'après Otaola Olano (1988: 103): « En las modalidades de enunciado se engloban tanto las modalidades lógicas como las modalidades apreciativas o subjetivas »; « Las modalidades apreciativas caracterizan la manera en que el sujeto sitúa el enunciado con relación a juicios apreciativos (de lo útil, lo triste, lo agradable, etc.), así como subjetivos (de deseo, temor, etc.). ».

⁶ Rastier (2003) : « Un signe n'est qualifié que par un parcours interprétatif. Par exemple, un signe de ponctuation considéré comme une simple démarcation du signifiant peut

identifiables lorsqu'ils sont accompagnés de parenthèses (ex : <(!)> <(?)> <(…)> <(?!…)> et variantes combinées, redoublées, etc.) – la présence du signe double permettant d'indiquer le décrochement énonciatif propice à l'ajout d'un commentaire méta-discursif. Ces éléments contribuent à l'expression de modalités d'énoncé variées.

A ces signes s'ajoutent également les signes expressifs ponctuo-typographiques de mise en relief : italique, capitales, caractères gras, soulignement, etc.

Enfin, les signes énonciatifs (ou dits de « second régime », selon Laufer⁷), classés ci-dessous, permettent d'exprimer d'autres aspects relatifs aux modalités d'énoncé, en signalant des changements de niveaux discursifs (*parenthèses, tirets doubles* : hiérarchisation des informations ; *guillemets/italique* : marques de discours rapporté, voire de *modalisation autonymique*⁸):

<p>Signes énonciatifs de nivellement discursif</p> <p><()> <()> <- -></p> <p><i>Hétérogénéité discursive</i></p> <p>< « “ ‘ ’ ” » > / < italique ></p>

L'approche d'Anis (1988 :130-139) nous permet aussi de préciser que l'ensemble des signes retenus ici – étant donné leur lien avec l'expression de modalités – présentent la caractéristique commune d'avoir avant tout une « fonction polyphonique » (*vs* syntagmatique).

A partir de ce rapide panorama qui permet d'entrevoir les liens variés qui unissent modalités et ponctuations, il convient désormais d'examiner plus précisément dans quelle mesure certains signes peuvent faciliter le repérage de l'ironie. Si la fonction polyphonique des signes semble être un pré-requis intéressant (condition nécessaire, mais non suffisante), il reste à déterminer ce que nous révèlent précisément les choix particuliers de certains de ces ponctuels ; sur quelles caractéristiques de l'ironie se fondent-ils pour tenter de représenter ce phénomène ?

être sémantisé en contexte, et fonctionner comme un morphème (un point d'exclamation peut signifier 'brusquerie' par exemple) » [<http://linx.revues.org/1058>].

⁷ Voir Catach (1994 : 72).

⁸ Voir les travaux d'Authier-Revuz (ici : 1998, 2002).

2. L'ironie et son marquage à l'écrit

2.1. Modalité ironique : caractéristiques élémentaires

Si l'ironie est un phénomène complexe à décrire, les travaux pionniers de Kerbrat-Orecchioni (1978 : 11, 87 ; 1980) permettent toutefois de dégager ainsi la présence d'une double composante pragmatico-sémantique :

un ingrédient de nature *pragmatique* ou *illocutionnaire* (ironiser, c'est se moquer d'une « cible »)

un ingrédient *plus proprement linguistique*, de nature sémantique (en lien avec l'*antiphrase* : ironiser, c'est « dire le contraire de ce que l'on veut laisser entendre »)

Bien que le lien avec l'*antiphrase* puisse être discutable, il importe de souligner que l'ironie se caractérise avant tout par la présence d'un *écart*, un *décalage*⁹; qu'il soit effectivement de nature sémantique comme le soutient Kerbrat-Orecchioni « entre Sél (littéral, manifeste, patent) » et « Sé2 (intentionnel, suggéré, latent) » (1978 : 19) ; ou qu'il s'agisse au plan énonciatif d'un écart entre énoncé et situation d'énonciation (Mercier-Leca, 2003 : 39), voire entre les voix ou les points de vue du locuteur et de l'énonciateur¹⁰, pour les tenants de la théorie polyphonique.

Dans le cadre de cette étude, nous n'entendons pas entrer dans le détail des débats théoriques que suscite l'appréhension de cette notion complexe (à laquelle nombre de travaux ont été consacrés) ; nous tâchons simplement de dégager les éléments essentiels qui permettent de caractériser ce phénomène et d'appréhender ses manifestations.

Pour fonctionner, l'ironie (qu'elle soit *trope*, *mention* ou *paradoxe*¹¹) se doit d'être identifiée, « décodée comme telle ; c'est une inversion perceptible » comme indiqué dans la définition du *Robert* rapporté par Kerbrat-Orecchioni (1978 : 14). En d'autres termes, l'ironiste, contrairement au menteur, se doit d'exhiber l'ambiguïté de son propos. Pour être compris, il convient qu'il rende apparente son intention d'ironiser (Bravo souligne qu'il s'agit donc bien plus d'une *figure d'intention* que

⁹ Mercier-Leca retient également ces éléments comme centraux (2003 : 6, 10, 13, 90, etc.).

¹⁰ Bravo parle à cet égard d'« antonymie focale » (1995 : 86).

¹¹ Selon les termes empruntés à la synthèse de Maingueneau (2002 : 330-331).

d'une *figure de substitution*)¹² ; cela donne par ailleurs à l'acte d'énonciation certaines caractéristiques de la théâtralité, comme l'a fort bien analysé Bravo, se référant alors au nécessaire « travestissement de la voix énonciative » (1995 : 82).

2.2. Les diverses ponctuations de l'ironie

La question des *indices* qui mènent à la reconnaissance d'un énoncé ironique – affichant une intentionnalité – est dès lors centrale¹³. Divers procédés ponctuo-typographiques peuvent contribuer au repérage de l'ironie à l'écrit. A partir de la présentation de ces éléments, il s'agit d'examiner plus précisément de quelle manière ils participent, à des degrés divers, au marquage de cet *écart* susceptible de mettre le lecteur sur la voie de l'interprétation ironique.

2.2.1. Guillemets et mise à distance énonciative

L'*écart* inhérent au procédé ironique peut d'abord être signifié par l'usage de guillemets : signes énonciatifs spécialisés dans le marquage de propos rapportés et indices d'hétérogénéité énonciative.

La référence aux notions de « *polyphonie* » ou de « *mention* » (Wilson et Sperber¹⁴) – au cœur de certaines théories explicatives de l'ironie –, permet de souligner davantage l'affinité qui s'établit avec ce type de marquage.

Sans reprendre ici précédentes observations sur le procédé de guillemetage¹⁵, il convient de souligner qu'il attire l'attention sur un *écart* résultant d'un dédoublement de signification ; dans une perspective plus

¹² Nous renvoyons à l'article fort convaincant de Bravo (1993 : 88-89, pour les aspects traités ici).

¹³ Nombre d'auteurs consacrent ainsi des parties entières de leurs travaux au traitement de cette question : voir « les indices de l'ironie » de Kerbrat-Orrechioni (1978 : 25-35) et Schoentjes (2001 : 158-183) ; « le décodage du trope » de Kerbrat-Orrechioni (1980 : 115-116) ; « l'ironie et ses signaux » de Hamon (1996 : 71-108) ; « les moyens de l'ironie » de Mercier-Leca (2003 : 39-44). Il est intéressant de noter que les listes de ponctuations auxquels ces auteurs font référence ne coïncident que partiellement.

¹⁴ Voir « Les ironies comme mentions » de Sperber et Wilson (1978).

¹⁵ Ponge (2013). Authier-Revuz indique ainsi que la valeur *en langue* des guillemets « se réduit à ce dédoublement opacifiant du dire d'un élément, c'est à dire la simple représentation du fait de dire ce mot-là » (Authier Revuz, 1997: 374).

énonciative, il signale l'émergence d'une autre voix, accompagnant une mise à distance du *dit*. Ainsi, fréquemment associée aux guillemets, l'ironie apparaît comme l'une de ses valeurs sémantiques les mieux « codifiées », si l'on en croit Fónagy (1980 : 126) :

Cette forme de pseudo-citation est devenue si fréquente, surtout dans les textes journalistiques, polémiques, idéologiques, que les « » sont en train de devenir des signes d'ironie. [...] L'évolution sémantique des « » vient donc combler le vide signalé au début du siècle par Alcanter de Brahm [...]. L'acception ironisante des guillemets est déjà codifiée dans *le Manuel Orthographique de l'Académie Hongroise de Sciences* (§389, p.71 de l'édition de 1968).

L'extrait suivant de la *Recherche du Temps perdu*, se référant aux guillemets pour caractériser une intonation ironique, permet encore de souligner la force de ce lien¹⁶ :

[...] quand il [Swann] employait une expression qui semblait impliquer une opinion sur un sujet important, il avait soin de l'isoler dans une intonation spéciale, machinale et ironique, comme s'il l'avait mise entre guillemets [...] [Proust (1954 : 118)].

Ce rapport si étroit n'en suscite pas moins l'indignation d'un auteur comme Eduardo Mendoza qui l'assimile ici à un des « mauvais usages » de la ponctuation :

« Hay quien hace mal uso de los signos de puntuación, con lo que los desacredita. Así, el uso de las comillas para indicar ironía [...] »¹⁷.

Bien qu'associés de manière privilégiée à l'expression de l'ironie (comme en attestent ces diverses remarques), les guillemets ne sont pas pour autant des marqueurs univoques. Il n'est pas rare que le scripteur cherche alors à préciser la valeur ironique à conférer à ses guillemets – comme en atteste l'exemple espagnol suivant :

Informaciones « oficiales » – las comillas son irónicas en este caso – han confirmado que González y Benegas se han reunido para comenzar los trabajos previos [...] [*Diario de Avisos*, 20-09-93]¹⁸

¹⁶ Les études sur l'ironie ne manquent pas de s'intéresser à ce passage (dont nous ne reprenons ici qu'un extrait) : voir par exemple Kerbrat-Orrechioni (1978 :42), Schoentjes (2001 : 164-166) ou Mercier-Leca (2003 : 41).

¹⁷ In Mayoral (1989: 194-195)

¹⁸ In Garrido Medina (1994 : 145).

Guillemets / italique

Notons enfin qu'au sein du système de ponctuation, l'italique s'inscrit dans un rapport paradigmatique immédiat avec les guillemets et peut commuter avec ces derniers pour signaler à son tour tout *écart* associé à une hétérogénéité énonciative de nature ironique.

2.2.2 Soulignement / Mise en relief

En reprenant les termes imagés de la présentation d'Hamon (1996), nous ajoutons ici les signaux qui tentent de compenser la perte du « corps sémasiographique » (1996 : 72, 84) par une « gesticulation typographique » (1996 : 84-sv). L'*italique* peut, outre sa relation avec les guillemets, s'intégrer à la série des moyens typographiques de mise en relief de l'*écart*. En ajoutant quelques remarques de l'auteur, nous pouvons établir la liste récapitulative suivante des procédés ponctuo-graphiques qui partagent cette fonction :

- *Soulignement*

- *Capitalisation / majuscules / gras*

« Les majuscules, notamment, qui miment efficacement l'emphase et la grandiloquence de nombreux discours sérieux, fonctionnent volontiers, quand on les multiplie, comme des hyperboles de ces derniers », selon Hamon (1996 : 84-85)

- *Accumulation de marques expressives*

Au sujet de Villiers de L'Isle-Adam, il remarque qu'il « adore mimer le style hyperbolique, par la prolifération de points d'exclamation et d'interrogation, de tirets, de parenthèses, et de points de suspension » (*ibid.*, 85).

L'écart du texte ironique peut être signalé par « l'oblique de l'*italique*, le courbe de la *parenthèse*, l'horizontal du *tiret* » (*ibid.*, 85)

Comme nous invite à le considérer Hamon, toutes les « déviations » par rapport à une supposée « norme » de discours dit « neutre » fonctionnent comme autant d'indices qui peuvent mener à l'identification de l'ironie. La dimension théâtrale de l'ironie (déjà évoquée *supra*) n'a pas non plus échappé à l'auteur, qui évoque ici une « dramaturgie typographique

[...], comme une sorte de mimique, de pantomime, de gesticulation du signifiant du corps (absent) de l'ironisant » (1996 : 86).

2.2.3 Points de suspension ... et implicite de l'ironie

Les points de suspension, compte-tenu de leur rapport privilégié au *sous-entendu*, participent également du signalement de l'ironie. Ce ponctuant peut ainsi être encore associé au procédé de mise en évidence d'un *écart* : par le détachement d'un segment, il attire l'attention du lecteur sur le non-dit, caractéristique de l'énoncé ironique (agissant « rétroactivement »¹⁹ pour inviter à un deuxième niveau de lecture).

2.2.4. Signes d'exclamation et d'interrogation / rapport dialogique

La potentialité expressive de ces signes a déjà été signalée *supra*. Notons qu'ils s'inscrivent tous deux dans un rapport dialogique qui présuppose la présence d'un *autre*. Le point d'exclamation, utilisé ainsi de manière idéogrammatique <(!)> permet d'introduire un commentaire méta-discursif qui crée ainsi l'*écart* nécessaire à la présence du regard ironique qui s'interpose. Mise à distance du dit, émergence d'une voix seconde, il se verra donc associé, selon le contexte, à l'expression de l'émergence de la surprise, de l'étonnement, voire de l'ironie.

Par ailleurs, notons qu'interrogation et ironie sont également liées, étymologiquement – l'*eirôn* représentant dans la comédie grecque antique le personnage du faux naïf qui interroge²⁰ ; ce retour aux sources conduit encore à rappeler que la modalité interrogative est au fondement de l'ironie socratique. Utilisé idéogrammatiquement, comme son homologue exclamatif, pour ajouter un commentaire, ce ponctuant <(?)> permet d'interroger le bien fondé d'un énoncé antérieur, en ajoutant doute, perplexité, voire intention ironique.

2.3. Variété des signes et ambiguïté

Ce parcours permet de mettre en évidence la diversité des marquages de l'ironie ; ces signes se présentent comme autant d'indices à actualiser en contexte. Par leur variété et leur caractère polysémique, les marques

¹⁹ In Kerbrat-Orrechioni (1978 : 27). Voir également les remarques de Mercier-Leca (2003 : 42).

²⁰ Voir les remarques de Morier et Leca-Mercier (2003 : 10).

de ponctuation évoquées préservent la part d'ambiguïté inhérente au phénomène ironique – répondant bien aux qualités « d'indices » ainsi définis par Kerbrat-Orecchioni (1978: 15) :

« [L'ironie] se doit d'utiliser certains indices qui restent seulement présumptifs et toujours incertains. L'ambiguïté est proprement constitutive de l'ironie. C'est pourquoi l'institutionnalisation d'un quelconque 'point d'ironie' est inconcevable ».

Pourtant certains auteurs se sont risqués à proposer des points d'ironie spécifiques...

3. L'ironie de l'invention d'un *point d'ironie*...

3.1. Sur les insuffisances de la ponctuation traditionnelle

Nombre d'auteurs se fondent sur une comparaison avec les indices para-verbaux présents en situation de communication orale (intonation, gestes et mimiques) pour souligner les insuffisances du dispositif typographique. Mercier-Leca (2003 : 44) mentionne ainsi que « les signes typographiques n'ont pas la même clarté que l'intonation », là où Martínez de Sousa rappelle les problèmes d'interprétation associés (1996 : 277):

« (...) salvo la ayuda del contexto, hoy resulta muy difícil indicar la entonación de una palabra o una frase irónicas. Los puntos suspensivos no son, en algunos casos, suficientes para dar a entender que la palabra así grafiada se utiliza con ironía. »

Quant à Julio Camba (1945), il commentait encore ainsi les difficultés d'identification du phénomène ironique à l'écrit, avant d'évoquer la proposition d'un marquage spécifique :

« La ironía, en efecto, viene a ser a modo de un lenguaje de clave que sólo se puede utilizar con aquellas personas que conozcan su secreto y si el ironista hablado fracasa con tanta frecuencia, a pesar de ayudarse de toda suerte de gestos, ademanes y guiñados de ojo, ¿cómo no va a fracasar el ironista escrito, que no tiene a su disposición ninguno de esos recursos auxiliares? Creo que era Antonio Palmero –un escritor muy popular en mi juventud– quien, víctima de su propia experiencia, propugnaba la creación de un signo ortográfico para la ironía que equivaliese a los signos de

admiración e interrogación y no dejase jamás lugar a dudas sobre el doble sentido de ciertas frases »²¹.

Ainsi, pour palier toute éventuelle difficulté de repérage d'une intention ironique à l'écrit, en évitant aux lecteurs de fâcheux contresens²², sont apparus, sous diverses formes, au fil de l'histoire, des *points d'ironie* (par exemple : en 1688, Wilkins <¡> ; en 1899, Alcanter de Brahm <€> ; en 1966, Hervé Bazin <‡ > ; etc.²³).

3.2. L'univocité du marquage de l'ironie (€)



[Illustration de Jérôme Peignot : « *Que n'a-t-on à cœur de réhabiliter le point d'ironie ?* »²⁴]

3.2.1. Le point d'ironie d'Alcanter de Brahm

Nous nous intéresserons donc ici plus particulièrement au signe d'Alcanter de Brahm (Marcel Bernhardt, de son vrai nom) à qui revient la paternité du plus connu des points d'ironie. Les dictionnaires encyclopédiques du début du XXe siècle ne manquaient d'ailleurs pas de rendre hommage à l'auteur. A l'article *ironie*, le *Nouveau Larousse Illustré*

²¹ Extrait de Julio Camba (s.f), ...etc., etc..., *Plus Ultra*, Madrid, p. 183 – cité par M. A. de la Fuente González (1993).

²² Dans le cas de textes dont la portée ironique n'est pas perçue (cf. l'exemple célèbre de *L'esprit des Lois* de Montesquieu, contre l'esclavage [mentionné aussi par Maingueneau, 1991 : 150]) ou, inversement, comme pense à l'indiquer Schoentjes, dans les cas « de [s] textes sans soupçon d'ironie [qui] ont été lus comme possédant un fond de malice » (1998 : 304).

²³ Un récent article paru dans *Courrier international* (article original extrait de *New Statesman*) retrace les éléments de l'histoire de ce signe et de ses inventeurs, en ajoutant la contribution de Jean-Baptiste-Ambroise- Marcellin Jobard (1842) avec la création « d'un petit signe typographique en forme de sapin de Noël » qui s'inscrivait en début de paragraphe.

²⁴ Telle est la question qui a inspiré et servi d'intitulé à la « typoésie » de Peignot reproduite ci-dessus (dans des proportions bien évidemment réduites par rapport à l'original) : on y reconnaît, le point d'ironie d'Alcanter de Brahm questionné par un point d'interrogation et formant avec lui une sorte de cœur (d'où le titre, in Peignot 1993 : 162).

(1912 ?)²⁵ indiquait, accompagné de la représentation graphique du signe, le commentaire suivant : « Typogr. *Point d'ironie*, signe particulier, proposé par Alcanter de Brahm, pour indiquer au lecteur les passages, les phrases ironiques d'un ouvrage, d'un article ». La version espagnole de l'encyclopédie *Espasa* (1926) reprenait une formulation similaire : « Tip. *punto de ironía* signo tipográfico que propusó Alcanter de Brahm para indicar al lector los pasajes ó frases irónicos de un texto ».

L'inventeur présentait plus précisément sous *Point d'Ironie* en ces termes (*Ostensoir des Ironies* 1996 [1899] : 118) :

Note à l'effet de lucider en l'esprit du lecteur le Point d'Ironie ¶

Incontestablement, le Point d'Ironie faut à la ponctuation moderne.

Et cette lacune astreint la plupart des hommes à développer de sérieux efforts en vue de l'aperception des différentes formes de chleuisme, d'antiphrase, de mimèse, de charientisme, de maïeutique, d'astésisme et d'humour répandues parmi les ouvrages de l'esprit, sauf à se priver de ce régal de lettrise.

C'est donc se montrer charitable à l'égard du lecteur que de vouloir instaurer dans notre langue ce Point d'Ironie figuré par le petit signe flagellateur (¶) dont la présence, au cours de cet ouvrage, a peut-être suggéré quelque perplexité.



est le signe utilisé par Alcanter de Brahm dont nous ne pouvons reproduire dans nos textes qu'une blafarde adaptation typographique. Notons que la figure du point d'interrogation « retourné » invite à conférer une motivation supplémentaire au signe retenu : il rappelle le rapport originel unissant ironie et questionnement (*eirôn*).

3.2.2. Point d'ironie : pas d'ironie ?

Si, comme le souligne fort bien Frédéric Bravo, « il faut, pour que l'ironie soit perçue comme telle, que le locuteur affiche son intention

²⁵ Nous disposons d'une édition familiale de ce dictionnaire encyclopédique (sans pouvoir en préciser la date). Il est intéressant que cette représentation qui avait retenue notre attention ait également été signalée par Schoentjes dans Alcanter de Brahm, *l'Ostensoir des ironies* (1996). L'espace qui est accordé à la représentation du signe frappe les esprits et explique également le choix d'Agnès B pour tenter de le réhabiliter, utilisant figure et nom du signe « point d'ironie » pour son journal gratuit d'art contemporain [voir en particulier les propos d'Agnès B recueillis dans un article récente Réali du *M, Magazine du Monde*, 31-08-2012].

d'ironiser sans renoncer pour autant à une certaine ambiguïté, l'équivoque étant souvent l'objet même de l'énonciation ironique » (1993 : 89), l'on comprendra aisément que le *point d'ironie* n'ait eu de cesse d'être critiqué²⁶. L'existence d'une signalisation univoque porterait ainsi atteinte à l'essence même du phénomène ; Douglas C. Muecke, qui qualifie cette initiative « d'absurde », indique que « le seul commentaire s'appliquant à son point d'ironie c'est *point d'ironie : plus d'ironie* ». Un large consensus s'établit en effet autour de l'idée selon laquelle ce point signerait la disparition de l'ironie (et c'est finalement le signe d'Alcanter de Brahm que l'on a préféré faire disparaître!). Une telle proposition contrevient en effet à « l'idéal » de l'énoncé ironique tel que le décrit par ailleurs Beda Alleman (1978 : 393) : « le texte ironique idéal sera celui dont l'ironie peut être présumée en l'absence complète de tout signal »²⁷ – idée soulignée aussi par Bustos Tovar (1996: 363): « el enunciado irónico más eficaz es aquel que carece de marcas explicitas y en el que el componente pragmático permite desambiguar el mensaje ».

Si la plupart des critiques se focalisent sur le point d'ironie d'Alcanter de Brahm, reconnaissons à Díaz Migoyo (1980: 53) le mérite de proposer une critique plus cohérente que d'autres, en récusant au même titre toute autre marque explicite (intonation et gestes inclus) :

« Aquí es de mencionar el truco ideado por Alcanter de Brahm para reconocer las expresiones con intención irónica, consistente en un signo de puntuación especial (¿) [sic.], que sería el equivalente gráfico de la advertencia “dijo irónicamente” o de los gestos o entonación especiales que puede proveer el hablante. Pero no es difícil advertir que ni el signo de puntuación, ni la advertencia del autor, ni los gestos o entonación del hablante podrían cumplir su función: en la precisa medida en que lo hicieran, disiparían el disimulo necesario a la ironía, convirtiéndola en simple representación de una ironía, es decir, en lenguaje literal que destripa la ironía ».

Même si nous comprenons bien pour quelle raison essentielle la proposition d'un point d'ironie a pu être disqualifiée, nous nous devons désormais d'ajouter, pour la défense de l'auteur, que les intentions que l'on a pu lui prêter ne correspondaient peut-être pas tout à fait aux siennes.

²⁶ Pour plus de détails sur les critiques du point d'ironie, voir l'article de Schoentjes précédant la réédition du texte d'Alcanter de Brahm (1996 : 36-38). La plupart des références suivantes sont en lien avec la consultation des travaux de Schoentjes dont nous recommandons vivement la lecture.

²⁷ In Schoentjes (1998: 309).

3.3.3. *L'ironie d'Alcanter de Brahm...*

Une analyse attentive de l'utilisation du point d'ironie dans *L'Ostensoir des Ironies* (comme celle menée par P. Schoentjes), conduit à voir finalement en Alcanter de Brahm un ironiste plus habile que ne le laissent imaginer ses détracteurs.

La manière dont la note aux lecteurs est présentée ([cf. *supra*] accompagnée de deux points d'ironie, dont le premier est en usage et le second, en mention – entouré de parenthèses) invite à considérer ce message comme faisant lui-même l'objet d'une ironie verbale : « Note à l'effet de lucider en l'esprit du lecteur le Point d'ironie ? » (la présence du signe final vient questionner l'intention réelle de l'auteur, en invitant à une lecture ironique). De plus, par l'apparition de cette note explicative, en fin d'ouvrage (que le lecteur n'est censé découvrir qu'à l'issue de sa lecture...), s'ajoute une ironie situationnelle.

Par ailleurs, Alcanter de Brahm fait mine de confier la manière dont il a usé de son point en le limitant au repérage de l'ironie verbale, alors même qu'il n'a eu de cesse de l'employer pour critiquer la société, en dénonçant des situations ironiques (ironies du sort)²⁸. Le titre associé à l'ouvrage, *Essai de Métacritique*, permet de souligner encore cette invitation à la « réflexivité », qui accompagne également toute lecture ironique – « obligeant un lecteur trop confiant à se rendre compte de l'ironie inhérente à sa condition », selon Schoentjes. Par son point d'ironie, plutôt que de chercher à lever les ambiguïtés, Alcanter de Brahm ne cherchait-il pas davantage à dérouter ses lecteurs, en multipliant les effets insolites ?...

En guise de conclusion...

Quelques que soient les véritables intentions d'Alcanter de Brahm, l'emploi systématique d'une marque de ponctuation pour signaler l'ironie n'en demeure pas moins problématique. Toutefois, il convient de nuancer le propos de ses détracteurs, en rappelant que l'ironie ne saurait être auto-

²⁸ Pour des exemples commentés voir Schoentjes in Alcanter de Brahm (1996 : 44-45). La teneur humoristique et critique de l'ouvrage est particulièrement intéressante. L'explicitation du marquage, même redondant, peut contribuer à renforcer la teneur ironique du propos ; ici, dans le cas d'une ironie verbale (*ibid.* : 89) « [...] sous peine d'encourir la réprobation sociale et les rigueurs administratives que la police dite morale, se charge d'appliquer avec tant de délicatesse, comme chacun sait ? ».

matiquement anéantie par l'emploi du dit point (certaines manifestations orales ou écrites usent parfois de signaux tout aussi explicites) ; en effet, comme nous invite à le penser Bange (1978 : 66) : « une ambiguïté qui se signale n'est pas pour autant désambiguïsé ».

Dans certains cas-limites, pour éviter de fâcheux malentendus, le scripteur pourrait d'ailleurs apprécier de « s'abriter » derrière un *point d'ironie*, sans que cela nuise à la liberté des autres ironistes, qui pourraient continuer de choisir de disséminer dans leur texte des indices moins explicites. Puisque l'ironie repose en partie sur l'ambiguïté, elle ne semble ainsi que mieux relayée par une variété de modes de ponctuation possibles (guillemets, italique, points d'exclamation, de suspension, etc. – en alternance, éventuellement, avec un *point d'ironie*).

Notons enfin que si le *point d'ironie* d'Alcanter de Brahm n'a pas trouvé sa place parmi les marques typographiques actuelles, d'autres tentatives d'introduction de nouveaux signes d'ironie ont pu émerger²⁹ – trouvant par exemple de nouvelles formes, pour l'écriture électronique notamment (<-;-> : « visage souriant sur lequel se dessine un clin d'œil »)³⁰ – combinaison typographique désormais automatiquement convertie en ☺ par nos claviers – ou <-;-> pour un « sourire futé » lorsque « l'ironie se fait sarcasme ou si vous ne pouvez pas retenir une remarque acide »³¹). Bien au-delà de cette dimension formelle, articles et interventions médiatiques récentes permettent d'insister sur l'importance de l'ironie à notre époque³²; la question de son marquage redevient centrale dans une société pour laquelle le manque de connivence (intellectuelle, idéologique) rend le décryptage de l'ironie toujours plus incertain.

²⁹ Voir la proposition de Nève (1998), ainsi que l'article de Huston (*Courrier international*, 2014) qui mentionne par exemple la création d'un « ironieteken » (sorte de point d'exclamation brisé), proposé par le graphiste Bas Jacobs à l'occasion de la fête du livre néerlandaise autour du thème « Eloge de la folie : plaisanterie, ironie et satire » en 2007.

³⁰ Schoentjes (1998: 308).

³¹ D'après T. Rudolph, 1997 : *E-mail : courrier Internet*, Paris, Simple comme bonjour, p. 206.

³² Voir par exemple un récent article de G. Erner, « Une drôle d'époque ».

Bibliographie

ALCANTER DE BRAHM (pseud. de Marcel Bernhardt) [1899], 1996 : *L'Ostensoir des ironies*, précédé de *Le point sur l'ironie*, Schoentjes, Pierre (éd.), La Rochelle, Rumeur des âges.

ALLEMAN, Beda, 1978 : « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique* 36, p. 385-398

ANIS, Jacques (avec la collaboration de Chiss, Jean-Louis, et Puech, Christian), 1988 : *L'écriture : théories et descriptions*, Bruxelles, de Boeck-Wesmael.

ARAUJO CARREIRA, Maria Helena, 1997 : *Modalisation linguistique en situation d'interlocution : proxémique verbale et modalités en portugais*, Louvain-Paris, Peeters.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1998 : « Le guillemet : un signe de langue écrite à part entière », in Defays, Jean-Marc ; Rosier, Laurence, et Tilkin Françoise (ed.): *A qui appartient la ponctuation ? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège (13-15 Mars 1997)*, Bruxelles, Duculot, p. 289-302.

---., 2002 : « Le Fait autonymique: Langage, Langue, Discours – Quelques repères », SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3. [En ligne: <<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>>].

BANGE, Pierre, 1978 : « L'ironie : essai d'analyse pragmatique », in Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, *L'Ironie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 61-84.

BAZIN, Hervé, 1966 : *Plumons l'oiseau – divertissement*, Paris, Grasset, 1966.

BRAVO, Federico, 1993 : « Postures et impostures énonciatives. Notes sur le discours polyphonique », *Bulletin Hispanique* 95/1, p. 59-97.

BUSTOS TOVAR, José Jesús (de), 1996 : « La imbricación de la oralidad en la escritura como técnica del discurso narrativo », in Kotschi, Thomas, Oesterreicher, Wulf, et Zimmermann, Klaus (ed.), *El español hablado y la cultura oral en España e Hispanoamérica*, Frankfurt-Madrid, Vervuert Verlag-Bibliotheca Ibero-americana, p. 359-374.

CATACH, Nina, 1996 : *La ponctuation (Histoire et système)*, Paris, PUF.

CHARAUDEAU, Patrick & MAINGUENEAU, Dominique (dir.), 2002 : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

DÍAZ MIGOYO, Gonzalo, 1980 : « El funcionamiento de la ironía », *Espiral/Revista* 7, p. 45-68.

FÓNAGY, Ivan, 1980 : « Structure sémantique des signes de ponctuation », *Bulletin de la Société linguistique de Paris* LXXV/1, p. 95-129.

FUENTE GONZÁLEZ, Miguel Angel (de la), 1993 : *Los signos de puntuación : normativa y uso*, tesis doctoral, Universidad de Valladolid.

GARRIDO MEDINA, Juan, 1994 : *Idioma e información. La lengua española de la comunicación*, Madrid, Síntesis.

HAMON, Philippe, 1996 : *L'ironie littéraire : essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette supérieur.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1978 : « Problèmes de l'ironie », in Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon (ed.), *L'Ironie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 10-46.

----., 1980 : « L'ironie comme trope », *Poétique* 41, p. 109-128

LE QUERLER, Nicole, 1996 : *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.

MAINGUENEAU, Dominique, 1991 : *L'analyse du discours*, Hachette Supérieur.

MARTÍNEZ DE SOUSA, Juan, 1996 : *Diccionario de Ortografía de la lengua española*, Madrid, Paraninfo,

MAYORAL, Marina, 1989 : *El oficio de narrar*, Madrid, Cátedra.

MERCIER-LECA, Florence, 2003 : *L'Ironie*, Paris, Hachette supérieur.

MEUNIER, André, 1974 : « Modalités et communication », *Langue française* 21, p. 8-25.

MORIER, Henri, 1998 : *Dictionnaire de poétique et rhétorique*, Paris, PUF.

MUECKE, Douglas C., 1978 : « Analyses de l'ironie », *Poétique* 36, p.478-494.

NÈVE, François-Xavier, 1998 : « Une quinzaine de signes de ponctuation en plus ? (Réflexions à partir de mon expérience de la langue des signes des sourds) », in Defays, Jean-Marc ; Rosier, Laurence, et Tilkin Françoise (ed.): *A qui appartient la ponctuation ? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège (13-15 Mars 1997)*, Bruxelles, Duculot, p. 337-348.

OTAOOLA OLANO, Concepción, 1988: « La modalidad (con especial referencia a la lengua española) », *Revista de filología española* 68/1-2, p. 97-118.

PEIGNOT, Jérôme, 1993 : *Typoésie*, Paris, Imprimerie nationale.

PONGE, Myriam, 2006 : *La Ponctuation : opposition oralité / scripturalité*, Thèse de Doctorat de l'Université de Bordeaux 3, Lille, ANRT.

----., 2012 : « Une illustration par la ponctuation de l'enrichissement mutuel des codes oral/écrit (espagnol, français) : le guillemetage », *Travaux et Documents* 54, Université Paris 8, p. 397-410.

PROUST, Marcel, 1954 : *Du côté de chez Swann*, Paris, Gallimard.

RASTIER, François, 2003 : « De la signification au sens - pour une sémiotique sans ontologie », *Texte !* juin-sept.

[en ligne http://www.revue_texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Semiotique-ontologie.html]

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René, 1994 : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

SCHOENTJES, Pierre, 1998 : « Ponctuer l'ironie », in Defays, Jean-Marc ; Rosier, Laurence ; Tilkin, Françoise (ed.), *A qui appartient la ponctuation? – Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège (13-15 Mars 1997)*, Bruxelles, Duculot, p. 303-319.

SCHOENTJES, Pierre, 2001 : *Poétique de l'ironie*, Paris, Seuil.

SPERBER, Dan & WILSON, Deirdre, 1978 : « Les ironies comme mentions », *Poétique* 36, p. 399-412.

Articles de presse

ERNER, Guillaume, « Une drôle d'époque », 14/02/2014.

http://www.liberation.fr/societe/2014/02/14/une-drole-d-epoque_980304

----., « Le secret de Canal + : l'ironie », 13/05/2012.

http://www.huffingtonpost.fr/guillaume-erner/bref-petit-journal-canal-plus-ironie_b_1509370.html.

HUSTON, Keith, « Ceci est un point d'ironie », 09/01/2014 : *Courrier International* 1210, p.46 ; [en ligne : <http://www.courrierinternational.com/article/2014/01/20/ceci-est-un-point-d-ironie>]

REALI, Mariana, « Le point d'ironie d'Agnès B », *M le magazine du Monde*, 31/08/2012 [en ligne : http://www.lemonde.fr/style/article/2012/08/31/le-point-d-ironie-d-agnes-b_1753278_1575563.html]